Coutumes religieuses du Jura

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **17 (1913)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-111543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Coutumes religieuses du Jura.

Communiquées par A. Daucourt, archiviste, à Delémont.

La grotte de Ste-Colombe. Entre les anciennes forges et le village d'Undervelier se trouve, à droite de la route, en montant, la célèbre grotte de Ste-Colombe. Elle forme une voûte magnifique, taillée dans le roc par les mains de la nature. Cette grotte a 80 pieds de profondeur, 72 de largeur et 120 de hauteur. Au fond de la caverne se trouve un bassin assez large rempli d'une eau limpide qui se déverse ensuite par un canal souterrain dans la rivière de la Sorne. Cette source est célèbre dans les traditions du pays. En 1790, le prince-évêque Joseph de Roggenbach avait embelli cette grotte et y avait placé la statue de Ste-Colombe.

D'après une antique tradition populaire sainte-Colombe, princesse espagnole, fuyant les persécutions, y serait venue pour y vivre dans la retraite. Les anciennes chartes de la paroisse d'Undervelier mentionnent la grotte de Ste-Colombe dès le XIIIe siècle.

La source qui jaillit au fond de la grotte est depuis des siècles le but d'un pèlerinage. On y apporte, des contrées voisines, protestantes comme des catholiques, même de la Bourgogne et d'Alsace, les enfants faibles, débiles, rachitiques, estropiés. Les parents avertissent d'abord le curé de l'endroit à qui ils remettent l'obole pour une messe, puis la sage-femme ou une autre personne qui a l'habitude de la cérémonie. Après s'être mis à genoux devant la croix qui est à l'entrée de la caverne, les parents, les prières faites, remettent l'enfant malade, qu'on a déshabillé complètement, à la sage-femme. Celle-ci plonge trois fois l'enfant dans le bassin et souvent la guérison survient. Après ce bain, les parents offrent une petite chemise d'enfant à la sage-femme ou à sa remplaçante, pour un enfant pauvre. De retour à la maison on continue la neuvaine en priant chaque jour neuf pater et neuf ave.

Chapelle de St-Grat. A quelques pas du village de Montsevelier se dresse la petite chapelle dédiée à St-Grat, évêque, et aux saints Abdon et Sennen. Suivant une tradition, cette chapelle fut bâtie au milieu du XVIIIe siècle, à la suite d'un vœu de la paroisse. Un tableau placé derrière l'autel représente une tempête: on voit la grêle tomber sur la campagne recouverte de riches moissons. Montsevelier ayant été grêlé pendant dix-huit années de suite, les paroissiens élevèrent cette chapelle en l'honneur des saints Grat, Abdon et Sennen et promirent de faire neuf processions chaque année d'une Sainte-Croix (3 mai)

à l'autre (27 septembre), pour être préservés de la grêle, et depuis, en effet, ils ne furent plus affligés par ce fléau.

Chapelle de St-Symphorien. A un quart d'heure de Courtemaîche, sur le flanc de la montagne, de côté de Grangourt, est la petite chapelle de St-Symphorien, bâtie en 1603. Malgré sa pauvreté, cet humble sanctuaire est le but d'un pèlerinage très fréquenté dans l'Ajoie.

Déjà en 1680, le doyen d'Ajoie écrivait dans son carnet de visites qu'on y allait en voyage, fréquemment pour des maladies. En 1784, le prince-évêque de Bâle, visitant la paroisse de Courtemaîche, relate dans le procès-verbal de sa tournée épiscopale, que la chapelle de St-Symphorien est très fréquentée, que les peuples voisins, à vingt lieues à la ronde, y viennent en pèlerinage et que beaucoup obtiennent la guérison.

On se rend encore de nos jours à cette chapelle pour toutes sortes de maladies et surtout pour les maladies des chevaux.

Chapelle de Ste-Croix près Fontenais. A 20 minutes du pittoresque village de Fontenais, se trouve la gracieuse et originale chapelle gothique de Ste-Croix. Une touchante tradition se rattache à ce sanctuaire et qui depuis cinq siècles se perpétue dans les familles.

La voici telle qu'elle se raconte:

Au commencement du XVe siècle un paysan de Fontenais labourait le champ où se trouve la chapelle actuelle. Tout à coup les bœufs s'arrêtent et refusent d'avancer. Leur maître, pour les stimuler, les frappe à coups redoublés; peine inutile, l'attelage reste en place. Ne sachant que faire et voyant que ses bêtes restent sourdes à sa voix et aux coups de fouet, notre homme veut retourner chez lui en emmenant son attelage, quitte à refaire le travail commencé à un moment plus propice. Mais de nouveau les bœufs refusent absolument de changer de place. Etonné, effrayé, le laboureur retourne au village pour annoncer l'évènement. Plusieurs voisins arrivent sur le champ où les bœufs demeurent immobiles. La voix, les coups de tous ces hommes ne parviennent pas non plus à faire avancer ou reculer d'un pas les pauvres bêtes. L'épouvante commence à gagner tout le monde lorsqu'un d'entre eux propose de fouiller la terre et d'y rechercher la force qui immobilise ces fidèles animaux. On creuse le sol

Wendelins-Zettel von Allenwinden (Kt. Zug)
(zu S. 227).

Agathen-Zettel aus den 1890er Jahren

(zu S. 227).

et bientôt un trésor apparaît. C'est un grand reliquaire en argent d'un très beau travail, renfermant un morceau assez grand de la Vraie Croix. Le reliquaire enlevé, les bœufs obéissent fidèlement à la voix de leur maître. Le reliquaire fut alors posé sur l'autel de la chapelle bâtie en mémoire de cet événement. Cette chapelle est depuis cinq siècles le but d'un grand pèlerinage.

Cf. Daucourt, Légendes jurassiennes (Porrentruy 1897), p. 68; Jegerlehner, Sagen aus dem Unterwallis 65 No. 9 et notes; 165 No. 5; Oberwallis 158 No. 28; näher verwandt: Schöppner, Sagenbuch der bayer. Lande 3 (1853), Nr. 1244; Stöber, Sagen des Elsasses 2 (1892), 70.

Couronnes de fer. Dans cette même chapelle, à un autel latéral, se trouvent des cercles en fer, suspendus à la muraille. Ceux qui souffrent des maux de tête, de migraine etc., y vont prier et imposent sur leur tête un de ces nombreux cercles de fer en forme de couronne pour être guéri. Nous n'avons pu découvrir d'où provient cette coutume qui date de temps immémorial.

Bénédiction du vin. Il est d'usage à Delémont, depuis des siècles, que le jour de la Septuagésime, jour où l'on célèbre la fête des saints Germain et Randoald, que les fidèles déposent sur un autel des bouteilles de vin. A la fin de l'office, un prêtre bénit ce vin, plonge dans chaque bouteille un ossement de St-Germain, attaché à une ficelle, puis ayant versé de ce vin dans le calice du saint, objet d'art du VIIe siècle, il le distribue aux fidèles à la table de communion.

A Alle, le 26 janvier, fête patronale de la paroisse, les fidèles portent à l'église du vin que le prêtre bénit. On l'appelle *le vin de St-Jean* et on le boit dans toutes les familles au repas du midi.

Pareil usage également à Soyhières à la St-Etienne: à Courtételle, à Courfaivre etc. c'est le vin de St-Jean.

Cf. A. Franz, Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter 1 (1909), 294 ff.

Bénédiction des petites croix. Il est d'un usage général en Ajoie de faire bénir à l'église, le jour de l'Invention de la Ste-Croix (3 mai), des petites croix, faites d'habitude des branches de noisetier et qu'on plante ce jour-là dans les champs de blé.

Cf. A. Franz 2, 12 ff.

Bénédiction des maisons. Le lendemain de l'Ascension et les jours suivants il est d'un usage général que le curé aille bénir les maisons, les écuries, les puits et les abeilles. Il est toujours accompagné de son sacristain qui reçoit dans un panier les œufs qu'on donne au curé pour sa peine. La bénédiction des fermes se fait dans le courant du mois de mai, même chez ceux qui ne sont pas catholiques et qui sont tout heureux d'héberger le curé et son sacristain.

Cf. A. Franz 1, 604 ff.

Les couronnes de la Fête-Dieu. Dans presque toutes les paroisses du Jura il est d'usage de porter à l'église, à la Fête-Dieu, surtout le dernier jour de l'octave, des couronnes de fleurs à l'office des Complies. Quand la cérémonie est terminée, le prêtre fait toucher ces couronnes au pied de l'ostensoir. On place ensuite ces couronnes sur les ruches d'abeilles où elles demeurent tout l'été.

Cf. A. Franz 2, 135 ff.

Coutumes mortuaires. C'est l'usage dans un grand nombre d'endroits, qu'après l'enterrement on brûle la paillasse du mort, sur un grand chemin. On donne ensuite des chemises à ceux qui ont enseveli le mort. Dans quelques endroits on donne des miches de pain aux pauvres qui assistent aux messes d'obits. Dans quelques paroisses on brûle sur le cercueil à l'église des „pivates" (cierges en cire enroulés) rapportées d'Einsiedeln.

Voyages à Einsiedeln. C'est encore l'usage que les communes envoient chaque année un de leur ressortissants à Einsiedeln. D'habitude, comme à Grandfontaine, le conseil communal vote une somme pour ce voyage. Au printemps, après l'office paroissial, ceux qui désirent faire le pèlerinage se rendent à la salle d'école et en présence du maire, tirent au sort. Celui qui a gagné doit faire dire une messe à Einsiedeln, se confesser et communier, puis rapporter un billet signé d'un religieux prouvant qu'il a fait la commission. Ailleurs on exige en outre du pèlerin qu'il fasse brûler un cierge dans la sainte chapelle.

Dans quelques communes, le voyage à Einsiedeln est tiré au rabais.

Tempêtes-orages. Quand il tonne et qu'on est menacé de la grêle il est d'usage de brûler du buis du dimanche des Rameaux, à la flamme d'un cierge de la Chandeleur.

Cf. A. Franz 2, 37 ff.; Archives 9, 140; Kessler, Sabbata (Ed. 1902), p. 56.

Bénédiction du pain et du sel. A la St-Antoine, à la St-Sébastien on porte à l'église du pain et du sel que le prêtre bénit après la messe. On donne ce pain et ce sel au bétail pour le préserver de la peste et d'autres maladies.

Cf. A. Franz 2, 137.

Bénédiction des Stes-Agathes. Le jour de la Ste-Agathe (5 février), après la messe, le curé bénit les images de Ste-Agathe, déposées sur un autel pour préserver les maisons contre le feu. Ces images ont l'inscription suivante:

„*Sancta Agatha, ora pro nobis † Mens Sancta † honor in Deum voluntarius †, et Patriae redemptio. Sic in nobissit, omnis spiritus laudet Dominus.*“ [1])

On cloue ces images sur les portes des maisons et des granges.

St-Vendelin. Bénédiction des images de St-Vendelin, qu'on cloue dans les écuries pour préserver le bétail de la maladie.

Cf. E. H Meyer, Badisches Volksleben (1900), p. 406.

Bénédiction des chevaux: Avant 1874, après la messe, à la St-Sébastien, le curé bénissait les chevaux qu'on amenait devant l'église. (Usage que j'ai vu à Fahy, à Miécourt entre autres et qui fut supprimé après le *Kulturkampf* de 1874).

Cf. A. Franz 2, 137.

La parabola del figliuol prodigo (S. Lucca 15, 11—32)

tradotta in alcuni dialetti del Cantone Ticino.

Per Vittore Pellandini, Taverne.

VII. Dialetto di Personico.

(Circolo di Leventina.)

(Traduzione letterale.)

11. On óm ó gh' eva düi fiéj.

Un uomo aveva due figliuoli.

12. Al pisséj picól da d'ló g' à diččě al sö pà: Pà, dam la parta d' roba che m' tóca, e 'l pà al l'à spartida om pò perün.

Il più piccolo (giovane) di loro ha detto a suo padre: Padre, dammi la parte di roba che mi spetta, ed il padre l'ha ripartita un po' per ciascuno.

13. Al fiéu pisséj sgiónn, dopo poch di, l'à metü insema tüta la sóo roba e l'è nažčě da lónsg e li l'à strafojóu sü tüta la sóo roba prodigament.

Il figlio più giovane, dopo pochi dì, ha messo insieme tutta la sua roba ed è andato da lontano e là ha consumato tutta la sua sostanza prodigamente.

[1]) ou: *Mentem Sanctam † Spontaneam † honorem Deo †, et Patriae Liberationem, Sancta Agatha, ora pro nobis.* (*Red.*)